

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 5493

présenté par
Mme Bono-Vandorme

ARTICLE 9

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ne plus permettre aux entreprises et commerces de se faire connaître après une pandémie ne semble pas pertinent.